



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL MUNICIPAL
10 JUILLET 2023**

L'an deux mil vingt-trois, le 10 juillet, à vingt heures trente, le conseil municipal légalement convoqué par M. Jérôme BÉGASSE, Maire, s'est réuni salle des Halles, en séance publique.

18 présents : M. Jérôme BÉGASSE, M. Frédéric SALAÛN, Mme Cécile BREGEON, M. Vincent BONNISSEAU, M. Florent BASLÉ, Mme Pascale MACOURS, M. Pierre AVENET, M. William POMMIER, Mme Florence STABLO, M. Jean-Michel GUÉNIOT, Mme Katell SEVIN-RENAULT, Mme Séverine BUFFERAND, Mme Fabienne MONTEBAULT, M. Samuel TRAVERS, Mme Laura ESNAULT, Mme Cécile MARCHAND, M. Sylvain NEVEU, Mme Leslie SALIOT formant la majorité des membres en exercice.

9 excusés :

M. Yves LE ROUX ayant donné pouvoir M. Vincent BONNISSEAU
Mme Jacqueline LE QUÉRÉ ayant donné pouvoir à M. Jérôme BEGASSE
Mme Catherine LEBON ayant donné pouvoir à Mme Cécile BREGEON
M. Franck JOURDAN ayant donné pouvoir à M. William POMMIER
Mme Laetitia COUR ayant donné pouvoir à Mme Florence STABLO
Mme Morgane JÉZÉGOU ayant donné pouvoir à Mme Séverine BUFFERAND
M. Guillaume HUBERT ayant donné pouvoir à M. Frédéric SALAÛN
Mme Maëlle EVARD ayant donné pouvoir à Mme Katell SEVIN-RENAULT
M. Grégory FONTENEAU ayant donné pouvoir à M. Samuel TRAVERS

0 absent

Secrétaires de séance : Mme Katell SEVIN-RENAULT et Mme Fabienne MONTEBAULT

Date de convocation : le 30 mai 2023

Nombre de conseillers en exercice : 27

2023_07_10_15

Nomenclature : 7.10

Remboursement de frais engagés par des agents pour le compte de la commune

Rapporteur : M. Frédéric SALAÛN

M. Frédéric SALAÛN informe le conseil municipal que des agents communaux ont engagé des dépenses pour le compte de la commune.

- Mme Dany CANTIN, policière municipale a engagé une dépense de 275,60 € pour des frais d'hébergement dans le cadre d'une formation
- M. Laurent GAUDICHEAU, directeur général des services a engagé une dépense de 158,00 € auprès de la SNCF afin de payer des billets de trains dans le cadre du déplacement du conseil municipal des enfants à Paris le 21 juin 2023
- M. Laurent GAUDICHEAU, directeur général des services a engagé une dépense de 572,98 € auprès de Adobe afin de procéder au renouvellement de la licence InDesign exploitée par la commune.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **Accepte le remboursement de 275,60 € à Mme Dany CANTIN,**
- **Accepte le remboursement de 730,98 € à M. Laurent GAUDICHEAU**
- **Donne pouvoir à M. le Maire afin qu'il procède à ces remboursements**

Fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessus.

Pour extrait conforme.

Le Maire : Jérôme BÉGASSE.

